

Charlaix'Scalade

Réunion du CA du 20/10/2011

Ordre du jour

1. Bilan inscriptions 2011/2012
2. Tarif de Liliya
3. Utilisation des licences découvertes en début de saison
4. Réductions FFME / CAF / autres / Remboursements exceptionnels
5. Gestion de la liste des nouveaux inscrits / Présence / Contrôle / Complétude des dossiers
6. Gestion du matériel / Inventaire
7. Investissements matériel
8. Subventions Stages, WE, cours adulte
9. Dimanche au Charlaix

Présents

Stéphane	DRIUSSI
Christophe	LECLERC
Marie	PONTAROLLO GUIRAMAND
Liliya	YANKOVA
Sandrine	JACOB
Sébastien	DUBOIS
Lionel	BREDA

Bilan inscriptions 2011/2012

80 enfants

Une soixantaine d'adultes pour le moment.

Il y a encore des dossiers incomplets.

Tarif de Liliya

Il passe à 35 Euros l'heure. Les créneaux sont pleins.

Utilisation des licences découvertes en début de saison

Ne pas proposer de licences découvertes pour les enfants sur la première séance, c'est trop compliqué et ils sont couverts par l'assurance du moniteur.

On continue à en proposer pour les adultes et bien sûr pour tous les non adhérents le Dimanche au Charlaix.

→ Modifier la fiche d'inscription

Charlaix'Scalade

Réductions FFME / CAF / autres / Remboursements exceptionnels

Pour les personnes qui sont déjà licenciées FFME : réduction du montant de la licence.

Pas de réduction pour les licenciés CAF (pour avoir l'agrément FFME le club doit avoir tous ces adhérents licenciés FFME).

Réduction : -20 Euros à partir du 2^{ème} inscrit dans la famille (réduction identique pour le 3^{ème}, 4^{ème} ...)
et pour les étudiants et chômeurs.

→ Modifier la fiche d'inscription

Tarif Meylanais appliqué aux membres du CA et encadrants (ne pas le mettre sur la fiche).

Pas de remboursement en cours d'année.

Mais en cas de situation exceptionnelle, il est possible d'adresser une demande par mail au bureau (contact) qui examinera le cas et décidera.

Gestion de la liste des nouveaux inscrits / Présence / Contrôle / Complétude des dossiers

Certificat médical de l'année précédente datant de moins de 1 an : il est valable mais il faut en joindre un exemplaire (garder une copie) dans le dossier d'inscription (trop compliqué d'aller rechercher dans les archives).

Personne ne doit pouvoir grimper sans avoir fourni tous les documents du dossier.

Problème : les documents n'arrivent pas toujours ensemble et on ne sait pas ce qui a déjà été donné au forum, à un autre encadrant, dans la boîte aux lettres, par mail ... On ne peut pas éditer la feuille de présence chaque fois qu'il y a une nouvelle inscription et on ne peut pas renvoyer quelqu'un parce qu'il n'était pas inscrit au moment de l'extraction des inscriptions.

Suggestion:

Pour l'année prochaine: ne prendre que des dossiers complets.

En attendant la liste définitive :

On établit une liste des inscrits à la première séance, avec 5 colonnes : N° FFME (rempli si inscrit), C (pour certificat), F (pour Fiche), R (pour règlement), @mail.

On laisse des lignes vides en bas pour ajouter les nouveaux.

L'encadrant accueille les arrivants.

S'il est dans les inscrits avec un n° de FFME : OK → On coche sa présence, il peut grimper, on lui demande si il a bien reçu sa licence, s'il ne l'a pas reçue il faut qu'il vérifie son mail et signale le pb par mail à contact.

S'il arrive avec une pièce du dossier : c'est qu'il n'est pas encore inscrit, on l'ajoute en bas de la liste (ou on complète si il a déjà été marqué par un autre encadrant) et on coche les pièces fournies. Il est possible qu'il ait donné les autres pièces au forum ou par mail, il faudra le croire. Si c'est complet : il peut grimper, on coche sa présence.

S'il arrive sans pièce (il a peut-être été inscrit entre temps), on lui demande s'il a reçu n° de FFME, si oui, on l'ajoute (si il n'y est pas déjà) et on coche n° de FFME, il peut grimper, on note sa présence.

Sinon on coche les pièces qu'il dira avoir fournies et on le laisse grimper si tout y est en notant sa présence.

Charlaix'Scalade

Gestion du matériel / Inventaire

Lionel est responsable du matériel.

Un inventaire est prévu le 21/11/2011.

Prévoir un cahier pour l'inventaire (→ se renseigner sur le contrôle EPI [Equipements de Protection Individuels])

Cahier de prêt.

Marquer le matériel avec un scotch couleur du club.

Investissements matériel

Liliya utilise son matériel avec les enfants.

Ce qui n'exclut pas des achats, à déterminer lors de la prochaine AG et suite à l'inventaire (quelques baudriers, cordes grandes voies, mousqueton, casques ...)

Subventions Stages, WE, cours adulte

Des cours gratuits pour les adultes vont être mis en place et assurés par Liliya (qui sera rémunérée par le club) à raison de 2h, 2 fois par mois, en alternance les jeudis et vendredis.

Planning à établir par Liliya.

Participation financière du club pour le WE à décider à la prochaine AG.

Dimanche au Charlaix

Le 27/11/2011